



**SYNDICAT DU
HAUT-RHÔNE**
Pour le fleuve et ses riverains

SYNDICAT DU HAUT-RHÔNE
RAPPORT D'ACTIVITE
2021-2022

SOMMAIRE

LA GOUVERNANCE	4
LE TERRITOIRE D'ACTIONS	5
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	6
La lône des Cerisiers	6
Diagnostic écologique de lônes	8
Modalités de gestion des bancs d'alluvions du RCC de Chautagne et perspectives de réhabilitation	9
Le marais des planches	10
Etudes PNA	11
Carabus nodolosus	12
Les acquisitions foncières	13
LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DU HAUT-RHONE	14
Baguage d'oiseaux dans la Réserve	14
Gestion de l'ancien Méandre du Piardet	15
Gestion de l'ancien Méandre du Saugey	15
Sensibilisation et police de l'environnement	16
Bilan signalétique	17
Enlèvement de déchets	18
Régulation de la population des sangliers	18
Pose de sondes dans les nappes phréatiques	19
Etudes de champignons dans la forêts d'Evieu	19
PREVENTION INONDATION	20
Etude de modélisation des crues	20
Rencontres avec les riverains de Massignieu de Rives	21
Code source	21
Réduction de la vulnérabilité : REVITER	22
Simulation de gestion de crise : «Cit'in crise» à destination des élus	24
Atelier : Plan Communal de Sauvegarde	25
ACCOMPAGNEMENT AUX AGRICULTEURS	26
PSE : un accompagnement aux agriculteurs	26
SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	27
Ile de Lucey	27
Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès des scolaires	28
Intervention grand public dans le cadre de l'évènement RhônO Lac	28
Conférence « D'hier à demain, quelles visions pour le Rhône »	29
En été : sorties nature hebdomadaire en kayak/canoe	30
Création et installation des supports de sensibilisation à l'Etang bleu	31
Sortie mare : sensibiliser le grand public	31
Article terre sauvage et prestation photographique avec Denis Palanque	32
BILAN FINANCIER	34
2021	34
2022	35

LE MOT DE LA PRESIDENTE



©D. PALANQUE



LA GOUVERNANCE



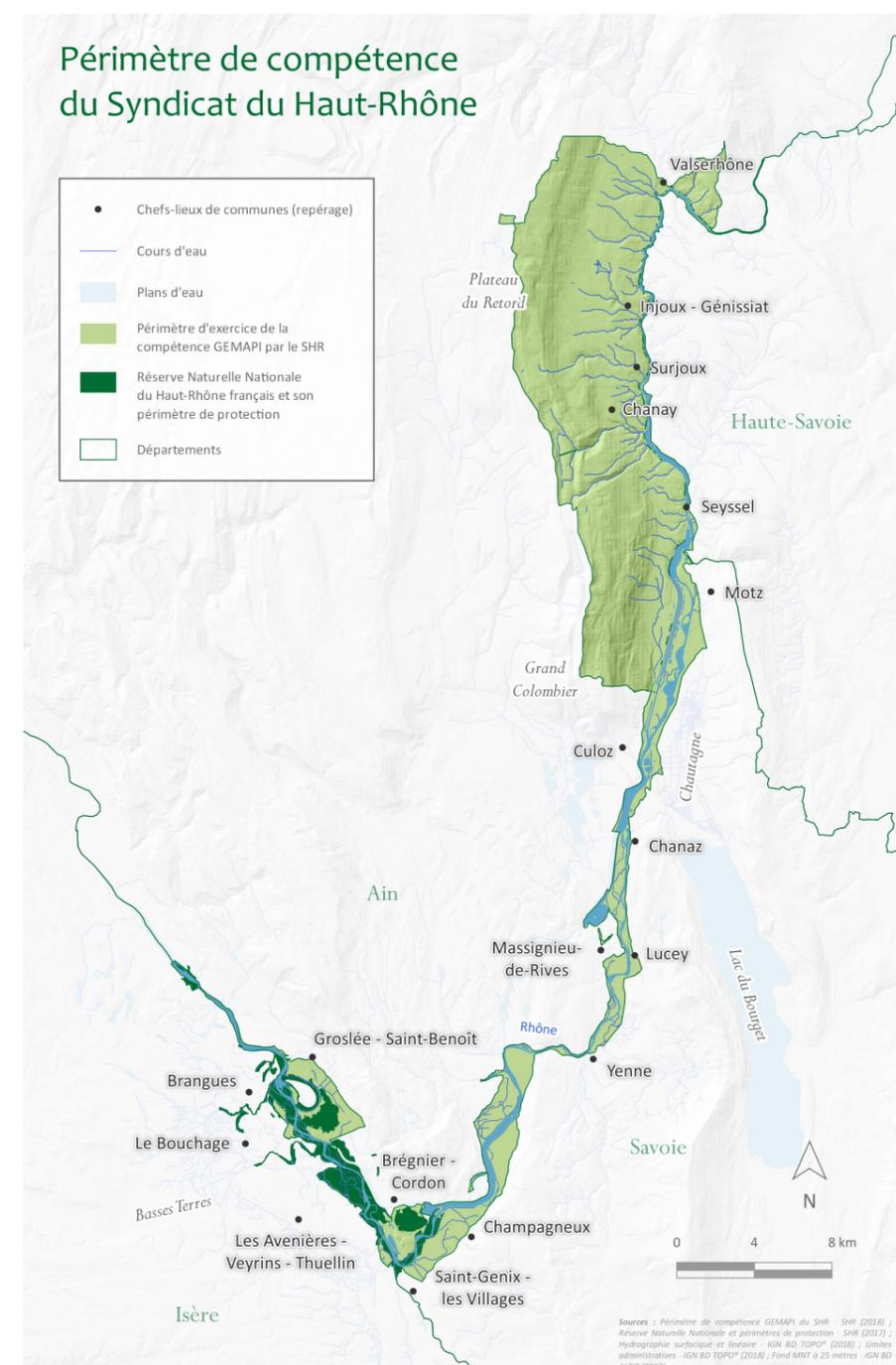
LE TERRITOIRE D' ACTIONS

Depuis 2003, le Syndicat du Haut-Rhône exerce ses missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, en agissant sur le Rhône et une partie de ses affluents.

Il œuvre à la sensibilisation de la population riveraine pour conserver ce cadre de vie de qualité et sa grande valeur environnementale par des actions opérationnelles de restauration des services rendus par les milieux naturels.

Il promeut la culture du risque et participe à la protection des populations riveraines.

Le territoire du Syndicat du Haut-Rhône



4
départements

100 km
de Rhône

130 km
de cours d'eau affluents

3 600 ha
de plaine inondable

Sources : Périmètre de compétence GEMAPI du SHR - SHR (2018) ; Réserve Naturelle Nationale et périmètres de protection - SHR (2017) ; Hydrographie surfacique et linéaire - IGN BD TOPO® (2018) ; Limites administratives - IGN BD TOPO® (2018) ; Fond MNT à 25 mètres - IGN BD ALTI® (2017)

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



© B. CAGNON

La lône des Cerisiers

La lône des Cerisiers est située à l'emplacement de l'ancien chenal principal de 1860. Elle a été fermée à l'amont par une digue basse au début du 20ème siècle (ouvrage apparenté aux ouvrages Girardon). La fermeture artificielle du bras, suivie de la mise en dérivation du Rhône, a conduit à une diminution de l'énergie transitant dans le milieu lors des crues et a favorisé la sédimentation fine.

Ainsi, la lône a perdu 75% de sa surface en eau entre 1931 et 2020, principalement par rétrécissement de la largeur en eau (fermeture latérale progressive). Les aménagements anthropiques ont perturbé le fonctionnement naturel et entraîné une dégradation lente mais importante du site.

Cette annexe fluviale n'est plus qu'un reliquat de lône, largement colonisé par les espèces

invasives, et dont la fonctionnalité biologique décroît au fur et à mesure que le stockage sédimentaire augmente. Néanmoins, la lône des Cerisiers présente un intérêt écologique important.

Grâce à des diagnostics robustes, des études de faisabilité concertées et des études de conception de projet, le Syndicat du Haut-Rhône a identifié le meilleur scénario de réhabilitation de la fonctionnalité écologique des milieux aquatiques de la lône des Cerisiers. Le dossier technique d'Avant-Projet remis en 2021 a permis de dimensionner les actions de restauration ; et des investigations complémentaires ont été réalisées en 2021 et 2022 afin de répondre aux obligations réglementaires (subvention de l'Agence de l'eau de 65 000 €).

Le dossier de déclaration de travaux au titre de

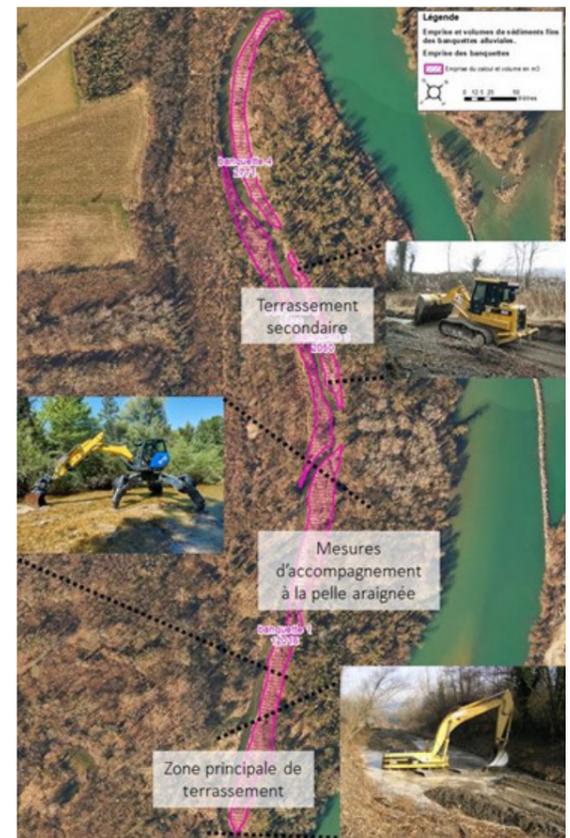
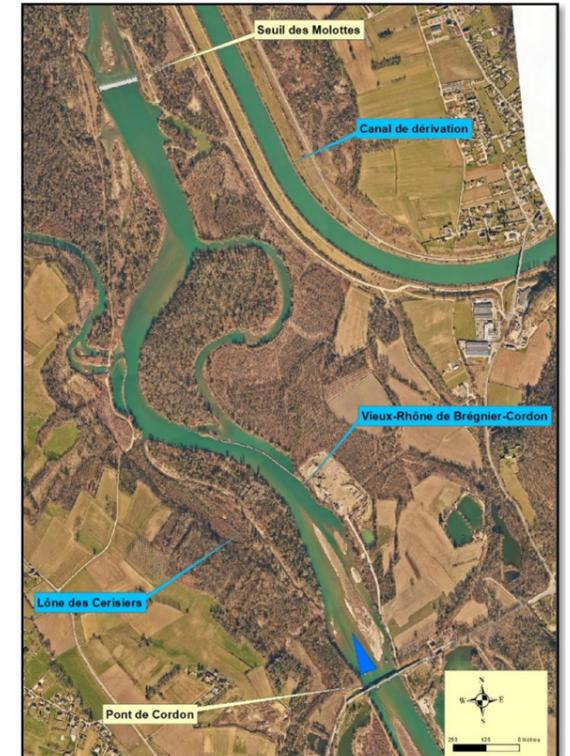
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

la Loi sur l'Eau a été déposé en fin d'année 2022. Les mesures préconisées concernent la restauration hydromorphologique de la lône, la restauration de la continuité écologique et sédimentaire ainsi que l'amélioration de la qualité des habitats aquatiques. Les axes de restauration consistent à rétablir une connexion amont fonctionnelle, augmenter les débits et l'énergie en transit dans la lône, et retrouver une dynamique fluviale sur cette annexe hydraulique la plus naturelle possible.

Les travaux concernent essentiellement des opérations classiques de déblais/remblais et comprennent le démantèlement de la digue basse sur l'emprise historique de l'entrée de la lône (environ 80 m linéaire), le remodelage de l'entonnement amont de la lône, la suppression du bouchon alluvial situé sur l'entrée de la lône, et le terrassement de la banquette rive droite située à l'amont immédiat de la lône (sur environ 150 m).

Des actions complémentaires sont prescrites sur les banquettes en berge, le long de la rive droite : décompaction des matériaux et curage d'une zone à enjeux fortement atterrie (environ 100m linéaire sur la partie aval de la lône).

Etant donné la perte de fonctionnalité préexistante du milieu et les effets bénéfiques attendus en termes de dynamique fluviale et de pérennité de la lône des Cerisiers, le projet aura des effets bénéfiques, à moyen et long terme, sur les milieux aquatiques et humides concernés et donc sur la qualité écologique du Rhône et de sa plaine alluviale.



Diagnostic écologique de lônes

Sur le Haut-Rhône (aménagements de Chautagne, Belley et Brégner-Cordon), 22 lônes ont été restaurées entre 2003 et 2007, sous maîtrise d'ouvrage de la CNR. Ces travaux de réhabilitation avaient pour objectif d'augmenter la diversité d'habitats au sein de la plaine alluviale en recréant différents types d'annexes fluviales. Ainsi, des fonctions écologiques différentes peuvent être associées à ces lônes en lien avec leur degré de connectivité avec le chenal principal, des apports phréatiques, ou encore de la nature des fonds sédimentaires. Un suivi de l'effet des travaux de restauration est en cours et permet de suivre l'évolution des lônes (qualité des habitats, biodiversité, comblement par les sédiments...).

Molottes et Ponton

Les lônes de Molottes et de Ponton sont des annexes fluviales de style tressé connectées uniquement par l'aval. Ces annexes possèdent des caractéristiques hydrauliques, thermiques et trophiques assez rares dans les plaines alluviales du Haut-Rhône et jouent un rôle important de nurserie pour les juvéniles de poissons.

L'originalité des types d'habitats associés à ces deux lônes a permis le retour d'espèces qui n'étaient plus présentes comme la loche d'étang (à nouveau contactée depuis 2 ans). Aussi, les 4 espèces cibles sont présentes : bouvière, brochet, rotengle et tanche. Enfin, les conditions environnementales particulières (interface eau/sédiments) sont favorables à une diversité de macroinvertébrés typiques de ces milieux.

Néanmoins, les processus naturels (renforcés par les opérations de gestion sédimentaire) conduisent à la fermeture progressive de ces deux lônes, limitant fortement la capacité de colonisation par les très jeunes stades de poissons et les géniteurs au printemps, et ce d'autant plus que les débits sont faibles : si le niveau d'eau diminue, la connectivité est considérablement réduite. En période post-estivale, les étiages sévères limitent la connectivité hydrologique entre ces annexes et les chenaux courants, favorisant l'élévation des températures dans les lônes, l'eutrophisation et limitant la capacité pour les jeunes poissons de rejoindre les chenaux courants.



Les éléments quantitatifs issus du suivi scientifique géomorphologique ont conduit le Syndicat du Haut-Rhône à se saisir de la problématique de fermeture de ces deux lônes dès 2021. Un relevé précis des épaisseurs de sédiments des bouchons alluviaux a été réalisé en 2022, ainsi qu'un inventaire naturaliste.



Clapied Landaize

Suite à l'expertise de l'état écologique et fonctionnel de 4 lônes jugées prioritaires (volonté locale, patrimoine naturel...) : lône à Bigot, lône du Curé, lône des Glières et lône du Clapied de Landaize (SHR, Asconit, Geopeka, septembre 2016), des principes généraux pour l'élaboration de préconisations de gestion avaient été émis. La définition des enjeux écologiques sur chaque site a permis de dégager des pistes de gestion et de restauration partagées par un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires techniques, financiers et élus locaux.

La lône du Clapied de Landaize qui se situe au nord-est de la commune de Culoz a été identifiée comme prioritaire en termes d'enjeux de restauration de la continuité écologique.

Un diagnostic éco-morphologique de la partie aval de la lône et du ruisseau de Châtel a été réalisé en

Modalités de gestion des bancs d'alluvions du RCC de Chautagne et perspectives de réhabilitation

A travers son Programme de Gestion des Milieux Aquatiques, le Syndicat souhaite lancer une étude de conception d'un projet de réhabilitation à l'échelle de la plaine inondable.

L'objectif est de concilier de nombreux enjeux écologiques et hydrauliques : amélioration des processus d'érosion-dépôt et d'écoulement lors des crues, remobilisation des matériaux, diversification des milieux naturels, amélioration des connectivités écologiques, retour des communautés pionnières, renforcement de la biodiversité.

Ces travaux s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du SDAGE 2022-2027.

D'un point de vue technique, le Syndicat a consacré un temps important à la rédaction d'une



2022 afin (1) d'évaluer la franchissabilité piscicole et la fonctionnalité hydraulique du passage busé permettant la connexion lône/Rhône ; (2) de décrire les faciès d'écoulement sur le périmètre d'intervention ; (3) de réaliser un suivi thermique des périodes les plus chaudes ; et (4) de décrire l'état des peuplements piscicoles.

synthèse préalable à une étude de faisabilité pour la réactivation de la dynamique fluviale.

Ce travail a été accompagné d'échanges bilatéraux et de visites de terrain avec les partenaires scientifiques, techniques et institutionnels afin de partager les éléments de connaissances et les problématiques sur le secteur. Il a également permis d'alimenter le rapport « Gestion des bancs d'alluvions conciliant biodiversité et sécurité hydraulique » dans le cadre de l'Appel à Projets « Biodiversité ».

Enfin, toutes les connaissances acquises ont permis au Syndicat de soumettre un résumé pour une communication orale à IS Rivers 2022 ; et d'initier une collaboration avec CNR pour l'organisation d'un séminaire technique.

Le marais des planches

 Murs-et-Gélignieux (Ain 01)

Le marais des Planches est une tourbière qui se compose d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire au niveau européen, abritant une diversité d'espèces dont certaines sont protégées.

Une Biodiversité remarquable

 8 espèces végétales présentant un statut de patrimonialité dont 5 espèces protégées au niveau régional

34 espèces de libellules répertoriées depuis 1998

26 habitats cartographiés dont 8 sont d'intérêt communautaire

 320 espèces de papillons de nuit dont 27 considérés comme nouvelles pour le département de l'Ain

2 espèces de couleuvres

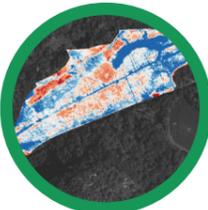
5 espèces d'amphibiens

2 espèces de mollusques inscrites à la Directive habitat faune/flore

En 40 ans -32% de la superficie du marais (dégradés ou détruites)

La Compréhension du fonctionnement du site

Récoltes de données et résultats des analyses



Etude topographique

Evolution du marais en 24 ans
Aide à la décision



Etude thermique

Les eaux de source (14°)
Les eaux de nappe (12°)
Les plans d'eau (27°)



Etude physico-chimique

Bon état global
Dégradation localisée de la qualité de l'eau



Etude météorologique

Températures élevées
Précipitations faibles
= Sécheresse



Etude hydrologique

Ouvrage hydraulique inefficace à l'aval
Baisse de la nappe de plus d'un mètre en été
Tourbe dégradée et minéralisée
Faune et flore impactées

Les Travaux de restauration prévus en 2023

Enlèvement des remblais : 2 000m³

+

Maîtrise des niveaux d'eau : 5,5 ha

+

Suppression de l'effet drainant des fossés et des mares

=

Réhydratation du marais

↓

Bon état de la tourbière

Etudes PNA



Les odonates

Le Syndicat du Haut-Rhône et le Groupe de Recherche et de Protection des Libellules « Sympetrum » (GRPLS) ont travaillé en collaboration sur l'études de deux espèces protégées : le gomphe à pattes jaunes et le gomphe serpent. Les recherches ont été menées sur 8 km du Rhône de Chautagne et ont permis de localiser les habitats aquatiques qu'elles occupent sur cette zone. Cette cartographie s'inscrit dans une réflexion de travaux de restauration de cette partie du Rhône, prévus dans les années à venir.



Les papillons

En qualité de maître d'ouvrage, le SHR a initié sur 2021 et 2022 une étude de recherche et d'actualisation des populations de P. teleius et P. nausithous dans la plaine alluviale du Haut-Rhône. En collaboration avec l'association Flavia APE, le naturaliste indépendant Guillaume Delcourt et la Réserve naturelle Nationale du Marais de Lavours. Ces recherches ont également permis la découverte d'une micro population de P. teleius sur la commune de Peyrieu dans l'Ain.

Les actions menées sur les libellules et papillons menacés en Auvergne-Rhône-Alpes ont permis de mieux connaître ces espèces et d'actualiser les populations présentes sur le Haut-Rhône. Les découvertes et la connaissance acquise ont été partagées et valorisées le 29 novembre 2022 à Saint Etienne, au cours d'une rencontre qui regroupe en un comité de pilotage l'Etat, des associations comme les Conservatoires d'Espaces Naturels, des Parcs naturels régionaux, des Parcs nationaux, des Syndicats et des experts naturalistes.

Carabus nodulosus

L'UMS Patrinat et la DREAL ont confié une mission spécifique sur cette espèce au Syndicat du Haut-Rhône qui a organisé le plan de prospection aux services départementaux de l'OFB et participait aux opérations sur le terrain. Il collecte les données des partenaires participant aux prospections (Fédération de pêche, OFB, autre ...) et synthétise les données dans un rapport qui permet d'estimer l'état de conservation de l'espèce sur le territoire au niveau national.

Actions poursuivies :

- Prospections dans les stations historiques ;
- Prospections sur les départements de l'Isère, de la Savoie, la Haute-Savoie et le Puy de Dôme;
- Construction d'un plan d'échantillonnage permettant un dénombrement des effectifs
- Production de documents techniques à destination des services de l'Etat et des acteurs de l'eau.

Les recherches menées avec l'OFB ont permis de détecter de nouvelles populations et ainsi

d'établir une nouvelle cartographie de l'aire de répartition de l'espèce. Des essais de protocole d'échantillonnage ont été mis en œuvre.

Ces données vont permettre à l'Etat français d'affiner et de transmettre à l'union européenne l'état de conservation de l'espèce sur le territoire national.

Bilan

+60 km de cours d'eau

101 tronçons parcourus

681 contacts de *carabus nodulosus*

Coût

15 151,50 € financé à 100% par la DREAL et l'UMS Patrinat



© SHR

Les acquisitions foncières

Prairies humides sur la commune de Peyrieu

Cette acquisition de 1,6 ha sur la commune de Peyrieu, a pour objectif la conservation et la restauration de prairies humides avec comme enjeu majeur le maintien d'une espèce de papillon protégée découverte en 2020, l'Azuré de la Sanguisorbe.

Début 2023, un plan de gestion du site sera présenté à un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des partenaires scientifiques, techniques et financiers mais aussi aux élus, exploitants agricoles et chasseurs.

Ces opérations Au regard du déclin de l'espèce au niveau national, le territoire du Haut-Rhône abrite encore plusieurs populations et a à ce titre une grande responsabilité vis-à-vis de cette espèce.

Ces opérations sont soutenues financièrement par l'Agence de l'Eau RMC.

Le Syndicat du Haut-Rhône prévoit pour l'année 2023 l'acquisition de boisements humides riverains du Rhône sur la commune de Massignieu-de-Rives.



© SHR

La Réserve Naturelle du Haut-Rhône

L'année 2021-2022 a vu se concrétiser les premières acquisitions foncières du Syndicat du Haut Rhône sur le territoire de la Réserve Naturelle. L'objectif de ces achats et de préserver des secteurs de forêt alluviales afin de permettre l'ensemble des cycles forestiers et ainsi retrouver des secteurs de forêt mature permettant ainsi le maintien ou le retour d'espèces rares dont la préservation est le cœur de l'action de gestion de la Réserve Naturelle.

Ces achats ont été fait grâce au concours de propriétaires fonciers volontaires qui souhaitaient se séparer de petites parcelles enclavées.

Les acquisitions se sont faites à 100% sur le budget de la Réserve Naturelle grâce à ses partenaires financiers l'Etat, le Département de l'Isère et la CNR.

Les actions du Syndicat du Haut-Rhône vont principalement consister à des études et des suivis afin de s'assurer du bon état de conservation du milieu naturel.



© SHR

LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DU HAUT-RHÔNE



Baguage d'oiseaux dans la Réserve

Depuis plusieurs années, le SHR mandate un spécialiste des oiseaux pour étudier les populations nicheuses ou migratrices présentes dans la Réserve Naturelle.

Ce bagueur agréé et titulaire d'un permis du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle dispose d'une autorisation spécifique pour intervenir dans la Réserve Naturelle.

Le baguage est une opération lourde qui doit être justifiée scientifiquement. Cette année, le protocole national mis en œuvre visait à étudier les espèces migratrices qui utilisent les zones humides ouvertes de l'ancien méandre du Saugey.

L'opération mise en œuvre a permis de baguer un grand nombre d'espèces (Roitelets, Bruants des Roseaux, Bouscarles de Cetti). Une surprise de taille a été signalée : la capture d'un Pipit maritime : une espèce littorale qui n'a été aperçue que 4 fois en 40 ans en Rhône Alpes.

Les recherches années à venir apporteront des précisions, à savoir si cette espèce est accidentelle présente sur le site ou s'il existe une voie migratoire pour cette espèce littorale passant par l'intérieur des terres.



LA RESERVE NATURELLE NATIONALE

Gestion de l'ancien Méandre du Piardet

Cette zone humide de 16 hectares sur la commune de Brangues fait partie du périmètre de protection de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français.

Cet ancien cours du Rhône héberge aujourd'hui de nombreuses espèces protégées, notamment de flore. Afin de favoriser les espèces rares inféodées aux prairies humides, le Syndicat du Haut-Rhône, gestionnaire de la Réserve Naturelle, a proposé des travaux permettant de maintenir les surfaces encore ouvertes et d'améliorer leur qualité par des travaux adaptés.

À l'automne 2021, cette première phase de travaux a consisté en un broyage mécanique à l'aide d'un broyeur forestier de la végétation, la «blache» composée de carex et de roseaux.

Les éléments naturels présents, arbres morts, zones d'eau libre ont été évitées avec soin pour leur capacité à héberger de la faune.

Le site hébergeait aussi un certain nombre d'érables négundo, une espèce exotique envahissante, qui ont été arrachés à la pelle mécanique et laissés sur place en tas.

Les travaux de gestion concernent environ 2,5 ha sur l'ensemble du site et ont été réalisés par l'entreprise « SAVEY », à la pelle mécanique et au broyeur forestier.



Gestion de l'ancien Méandre du Saugey



En automne 2022, dans le cadre de gestion bisannuelle des prairies humides du méandre du Saugey, le Syndicat du haut-Rhône a fait intervenir l'entreprise « Savey Nicolas » pour effectuer 8 ha de fauche avec exportation.

Les conditions météo étaient très favorables et ont permis l'extraction de 200 balles rondes de foin de marais, données aux agriculteurs environnants.

Sensibilisation et police de l'environnement

Le statut de protection de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône est le statut de protection le fort au niveau national. À ce titre, son patrimoine naturel exceptionnel est reconnu et nécessite une réglementation spécifique, adapté aux caractéristiques locales, qui complète la réglementation générale appliquée sur l'ensemble du territoire français.

Cette réglementation n'est utile que si elle est respectée. Pour cela, les gardes-techniciens assurent la sensibilisation et une surveillance active pour la faire connaître et la faire respecter. Une des missions est de transmettre les règles de la Réserve par des échanges en direct sur le terrain avec les habitants, usagers, élus et partenaires. Les messages sont également transmis lors des contrôles.

Des supports de communication spécifiques (plaquettes thématiques) ont aussi été créés pour faciliter la transmission des informations.

Pour réaliser cette mission, un garde-technicien à temps plein est chargé d'assurer la surveillance de la Réserve. Un renfort ponctuel d'un autre garde-technicien, à hauteur de 10 heures par semaine, était présent pendant 5 mois en 2021 et 11 mois en 2022.



© SHR

Quelques chiffres de 2022 en comparaison à 2021

169 jours/agents dont	+45%
127 sur le terrain	+50%
167 personnes sensibilisées sur le terrain	+122%
89 infractions constatées	-32%
Malgré la baisse globale, le nombre d'infractions à la réglementation spécifique Réserve Naturelle reste stable.	
59 infractions constatées qui ont été sanctionnées	
37 infractions ont donné lieu à un avertissement	
17 infractions constatées hors Réserve Naturelle	+70%

Les données chiffrées qui suivent sont issues des enregistrements de l'application Kobocollect mise en place en interne par le SHR. Elles font référence uniquement aux tournées de terrain et peuvent s'avérer incomplètes malgré le soin apporté au suivi. Elles ne prennent pas en compte les nombreuses actions de sensibilisation menées auprès des partenaires, élus, habitants... dans des cadres différents – réunions, échanges téléphoniques ou de courriels, etc.

Bilan signalétique



© SHR

Installation de panneaux dit « touristiques »

Afin d'améliorer la visibilité de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône, 8 nouveaux panneaux nommés « touristiques » ont été installés en 2021 sur les principaux accès à la Réserve Naturelle et notamment à l'entrée de chaque pont qui la traverse.

Ces panneaux aux normes de circulation routière ont été conçus par l'entreprise « Pic Bois ». Leur installation a été faite par le conseil général de l'Ain et de l'Isère ainsi que par l'entreprise « Peysson » et le technicien de la Réserve Naturelle.



© SHR

Identifier les entrées de sites

Afin de sensibiliser le public aux différents enjeux de la Réserve Naturelle et de valoriser la richesse biologique du site, le Syndicat du Haut-Rhône a déployé 6 nouveaux panneaux aux entrées du site les plus fréquentées. Ces panneaux informent notamment de l'existence de sentiers pédagogiques et rappellent la réglementation.

La confection a été faite par l'entreprise « Pic Bois » et les supports ont été installés par l'entreprise « Peysson » et les agents de la Réserve Naturelle.

Enlèvement de déchets

En 2021 et 2022, le Syndicat du Haut-Rhône a procédé à un nettoyage important du Rhône en enlevant plusieurs tonnes de déchets dont deux voitures, de nombreux véhicules découpés, deux coffres-forts et divers objets (télévisions, moteur de moto, pots de peintures, etc.).

Cette intervention est fastidieuse, car elle nécessite l'intervention des plongeurs de la gendarmerie et la collaboration des services municipaux afin de limiter les coûts. Une fois collectés, ces déchets ont été triés et rapatriés en centre de tri.

Parmi ces déchets, les batteries, les huiles, les carburants et autres éléments plastiques décomposés sont des composants polluants, extrêmement toxiques pour les milieux aquatiques.



Régulation de la population des sangliers

L'île des Noyés, sur la commune de Brégnier-Cordon, est un site qui n'est plus chassé depuis une trentaine d'années. Le décret de la création de la Réserve Naturelle interdit cette pratique depuis 2013.

Les sangliers regroupés sur ce secteur ont ravagé les sous-bois en retournant le sol à la recherche de nourriture. À l'exception des arbres, la végétation était donc régulièrement dégradée, voire détruite par leur activité. La faune et la fonge (champignons) sont également touchés. Les dégâts importants sur les milieux naturels que la Réserve a vocation à protéger a initié la demande d'une intervention nécessaire.

Cette battue administrative entraîne le déplacement des sangliers afin qu'ils ne considèrent plus le lieu comme un sanctuaire de quiétude.

Bilan

- 3 agents de la Réserve Naturelle
- 17 lieutenants de louveterie du département de l'Ain (agents bénévoles de l'Etat, ayant une mission de service public)
- 27 chasseurs de la société de BREGNIER-CORDON
- 8 chiens
- 18 ha
- 30 sangliers aperçus
- 1/3 abattus et remis aux chasseurs

Des agents en charge de missions de service public sont décisionnaires et pilotes de cette opération de gestion de la faune, encadrée par un arrêté préfectoral.

En 2022, suite à l'opération, il a été constaté que l'impact du sanglier sur l'île de Noyés est resté acceptable.

Pose de sondes dans les nappes phréatiques

La hauteur des nappes phréatiques détermine les milieux et les espèces qui vont pouvoir vivre dans les milieux naturels. L'est est par conséquent un indicateur de la qualité des milieux naturels.

Afin de disposer de données fiables, à court et long terme, le Syndicat du haut-Rhône a déployé son dispositif de 10 sondes réparties sur le territoire de la Réserve naturelle nationale. Pour atteindre les nappes, l'implantation de piézomètre et la pose de capteurs numériques ont été nécessaires.

L'objectif de ces installations est de suivre les variations annuelles du niveau de l'eau et d'observer l'impact des sécheresses sur les hauteurs d'eau.



Etudes de champignons dans la forêt d'Evieu



La Réserve Naturelle est une réserve fluviale et forestière et à ce titre cet espace protégé est richement doté en espèces de Champignons. Certaines espèces déterminées par des spécialistes (mycologues) n'ont été observées que quelques fois sur la planète. La grande complexité et diversité du groupe explique aussi cette rareté.

Le Syndicat du Haut-Rhône a financé une étude génétique menée par un laboratoire du CNRS de Montpellier pour séquencer des échantillons et déterminer de façon fiable les espèces qui, selon M. Bidaud, spécialiste des cortinaires, nécessitaient une précision.

Ainsi, près de 60 espèces de champignons ont été confirmées, dont certaines brillent par leur rareté. À titre d'exemple, rappelons qu'une nouvelle espèce pour la science a été décrite en 2012 dans cette forêt !

PREVENTION INONDATION



©B. CAGNON

Etude de modélisation des crues

En 2021, le SHR lance une modélisation hydraulique de la dynamique de crue au droit des digues pour évaluer précisément leur efficacité, identifier les enjeux présents dans la zone protégée, définir et hiérarchiser les travaux à effectuer.

Cette étape est décisive pour le classement réglementaire des ouvrages en systèmes d'endiguement.

Un système d'endiguement est constitué d'une ou plusieurs digues conçues pour défendre une zone protégée contre les inondations, jusqu'à un niveau précis appelé « niveau de protection ».

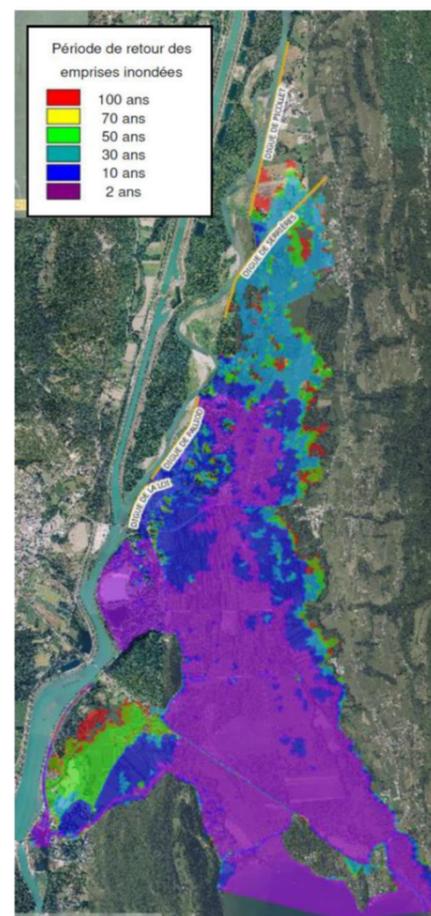
Cette étude est localisée sur :

- Les digues de Chautagne : Picollet, Serrières-en-Chautagne, la Loi
- La digue de Massignieu-de-Rives
- La digue de Champagneux – Saint-Genix

Séquencée en 3 étapes, la phase 1 a permis d'améliorer les connaissances nécessaires à la gestion des systèmes d'endiguements par une analyse hydraulique afin de réaliser des modélisations hydrauliques au droit des digues.

En phase 2, le Syndicat du haut-Rhône mis en place une analyse de risques des systèmes d'endiguement.

Enfin, la phase 3 était consacrée à l'élaboration des documents réglementaires par la



réalisation de l'étude de danger conformément à la réglementation et le parcours de demandes d'autorisations du système d'endiguement auprès de l'Etat.

Les résultats et les perspectives sur ce travail ont été présentées lors d'une réunion fin 2022 auprès des communautés de communes du territoire du Syndicat du Haut-Rhône.

PREVENTION INONDATION

Rencontres avec les riverains de Massignieu de Rives

En 2021, le Syndicat du Haut Rhône a rencontré individuellement les propriétaires de terrain d'assiette de la digue de Massignieu de Rives pour présenter le rôle du Syndicat du Haut-Rhône sur la digue et échanger pour trouver des solutions afin d'obtenir la maîtrise foncière de ces sites.

En avril 2022, le Syndicat du Haut-Rhône a invité l'ensemble des les propriétaires à une réunion d'information sur l'état d'avancement des différentes démarches en cours pour obtenir l'autorisation de la digue de Massignieu comme système d'endiguement et répondre aux

obligations réglementaires.

Cette réunion a été l'occasion de présenter :

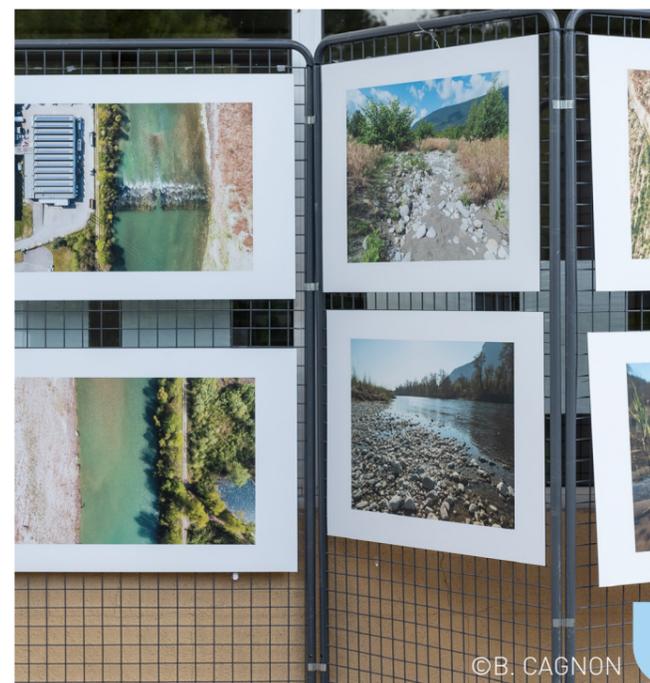
- les missions du Syndicat du Haut-Rhône et plus particulièrement sur la prévention des inondations,
- les objectifs des études menées et en cours sur la digue,
- la servitude d'utilité publique loi MAPTAM, nécessaire à la gestion de la digue.

En 2023, cette démarche se concrétisera par l'obtention de l'autorisation du système d'endiguement.



© SHR

Code source



©B. CAGNON

Ce projet artistique et culturel de territoire est déployé sur le Haut-Rhône par Bipolar en 2021 et 2022. Il met en relation des artistes et leurs démarches sensibles et créatrices, des habitant(e)s et des acteurs du territoire autour d'enjeux partagés, liés au Rhône et plus particulièrement à ses risques. CODE SOURCE se construit autour du Rhône est questionne sur les enjeux qui lui sont liés.

Restitué en 3 expositions-événements, il a été partagé avec le public sur les communes du Haut-Rhône - Seyssel (74), Valserhône (01) et Vions (73) en été 2022.

Le Syndicat du Haut-Rhône est partenaire du projet Code Source en accompagnant le collectif artistique sur l'implantation du projet sur le territoire et sur l'animation d'outils pédagogiques de découverte du fleuve pendant les événements.

PREVENTION INONDATION

Réduction de la vulnérabilité : REVITER

Les actions validées en 2021, inscrites dans le cadre de la démarche REVITER s'articule autour de 3 grands objectifs :

- Se donner les moyens d'agir de manière proportionnée
- Développer une culture du risque partagée
- Passer à l'action pour réduire la vulnérabilité

Les actions validées en 2021, inscrites dans le cadre de la démarche REVITER s'articule autour de 3 grands objectifs :

- Se donner les moyens d'agir de manière proportionnée
- Développer une culture du risque partagée
- Passer à l'action pour réduire la vulnérabilité

Sur 2021 et 2022, le Syndicat du Haut-Rhône a réalisé les actions suivantes, qui contribuent à la mise en œuvre du plan d'actions :

1. Actions engagées par le SHR

- Accompagner les élus par des temps d'information, de formation et de mise en situation pour une gestion de crise opérationnelle en cas d'inondation
 - o Sessions Cit'in crise : découverte de la gestion de crise
 - o Accompagnement du SHR auprès de la commune de Yenne pour la refonte de son PCS
 - o Parcours de formation à la gestion de crise
 - Réunion d'information sur la gestion de crise (23/05)
 - Atelier Plan communal de Sauvegarde (18/10)
- Participer à des événements grand public organisés sur le territoire pour proposer des



Le plan d'actions se mettra en œuvre sur 5 ans avec 2 phases :

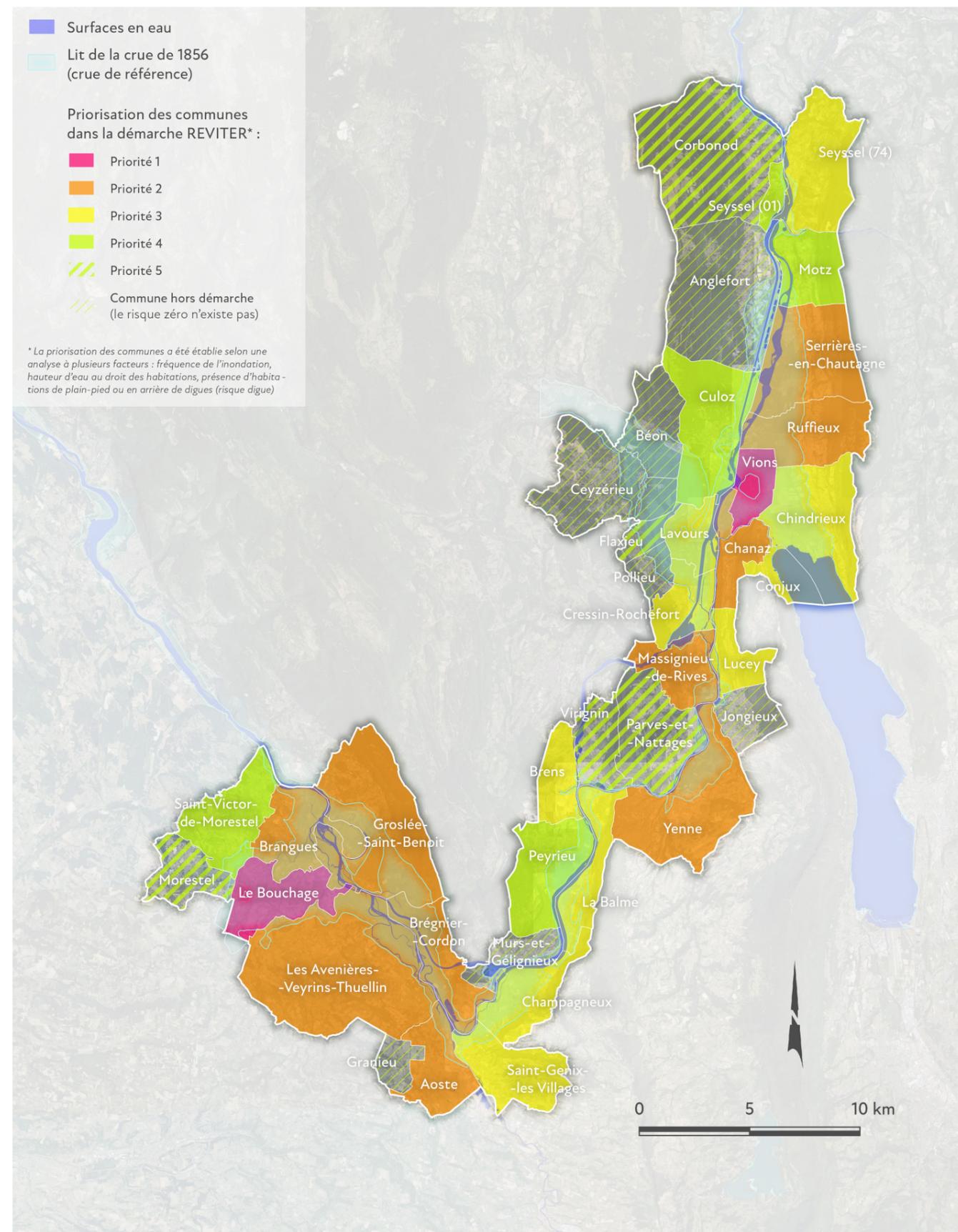
- 2022-2023 : Lancement de la sensibilisation auprès des différents publics, travail sur les bâtiments publics et préparation de l'accompagnement technique
- 2024-2026 : Extension généralisée de l'accompagnement à l'ensemble des enjeux touchés.

animations en utilisant des outils innovants pour toucher de manière ludique, pédagogique et concrète

- o Evènements Code Source pendant lequel le Syndicat du Haut Rhône a programmé des animations spécifiques sur le risque inondation :
 - Les Hydromachines (Seysssel)
 - Médiation autour de la carte des zones inondables et de l'expo photo (Valserhône)
 - Cit'in crise et Enquête inondation (Vions)

- Sensibiliser le public scolaire au risque inondation
 - o Formation des intervenants auprès des scolaires à l'outil Cit'in crise
 - o Interventions dans les établissements scolaires
- 2. Actions engagées par les partenaires de la démarche REVITER
 - Etablissement des plans de gestion de la circulation sur les routes départementales en cas de crue (Conseils départementaux)
 - Réduction de la vulnérabilité agricole (sensibilisation, diagnostics agricoles et accompagnement des agriculteurs pour des demandes d'aides (Chambre d'agriculture de l'Isère)

PREVENTION INONDATION



PREVENTION INONDATION

PREVENTION INONDATION

Simulation de gestion de crise : «Cit'in crise» à destination des élus

Les retours positifs des élus en 2019 sur le rôle instructif sur la gestion de crise inondation et sur l'outil « serious game » Cit in crise, ont favorisé la mise en place des sessions Cit'in crise à destination uniquement de nos élus du territoire du Syndicat du Haut-Rhône.

Cette mise en situation a permis de faire découvrir l'animation à nos élus qui s'en sont faits les ambassadeurs auprès de leurs communes. C'est pourquoi nous avons également pu proposer une session cit'in crise au sein de leurs propres conseils municipaux comme cela a été le cas pour Saint Genix les Villages, Yenne, et Serrières en Chautagne. Les communes de Lucey et Parves et Nattages ont pu bénéficier également d'une animation Cit in crise dans le cadre de la programmation Code Source.

Retour d'expériences auprès des élus ayant participé à des sessions Cit'in crise en 2021. Ces 56 élus ont été ensuite contactés par l'Ecole des Mines en 2022 pour répondre à un questionnaire afin de juger de l'impact de cette action. 23 élus ont répondu.

En 2021
Les 6 animations de simulation de gestion de crise proposées aux élus de notre territoire, initialement programmées en 2020, ont pu être organisées en 2021 :

- En mars : 30 élus du territoire du Haut Rhône ont participé aux 3 sessions Cit'in crise des 26 et 27 mars.
- En octobre : 19 élus du territoire du Haut Rhône ont participé aux 2 sessions Cit'in crise du 1er octobre. Le 2 octobre, la commune de Saint Genix les Villages a participé à une session spéciale avec 11 élus du conseil municipal.

- En 2022
- En avril : 11 personnes ont participé à une session spécifique pour les élus et agents de la commune de Yenne. Puis une session spécifique pour les élus de la commune de Serrières en Chautagne : 10 personnes.
 - En septembre, le Syndicat du Haut-Rhône a organisé une session dans le cadre de la programmation Code source : 11 personnes (dont 8 élus des communes de Lucey et de Parves et Nattages et 3 grand public).

Atelier : Plan Communal de Sauvegarde

10
-PARTICIPANTS

-ENQUÊTES RÉALISÉES

“ **UNE SESSION SATISFAISANTE POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS.** ”

Connaître les **problèmes** récurrents dans la **mise en place** des Plans



Connaître quelques **solutions** pour **renforcer** la **qualité** du **PCS** (aspects opérationnels)



Découvrir rapidement des **exemples de PCS** et une trame PCS type



Identifier quelques **perspectives d'amélioration** pour mon **PCS** (existant ou en devenir)



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION ONT-ILS RÉPONDU AUX ATTENTES DES PARTICIPANTS ?



Des participants sont satisfaits de la **durée** de la **formation**



Trouvent que la **formation a répondu** à leurs **attentes** dont 40% sont parfaitement satisfaits

Statistiques réalisées par :
L'INSTITUT DES RISQUES MAJEURS (IRMa)
Le 18 octobre 2022 à Yenne



Sont satisfaits de **l'organisation** et de **l'accueil**.



Des participants sont **très satisfaits** de cette formation et 30% sont satisfaits.

2021

6 animations

3 en mars

3 en octobre

60 participants

2022

3 animations

2 en avril

1 en septembre

32 participants



Partenaires du Syndicat du Haut-Rhône :



Partenaires de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa) :



ACCOMPAGNEMENT AUX AGRICULTEURS



SENSIBILISATION ET COMMUNICATION



PSE : un accompagnement aux agriculteurs

Face à la disparition des milieux naturels dans la plaine alluviale du Haut-Rhône, le SHR a souhaité innover dans la conduite de ses actions de restauration des zones humides et annexes fluviales en s'appuyant sur les exploitations agricoles pour l'implantation de corridors biologiques depuis le fleuve et jusque dans ses contreforts.

Cette accompagnement favorise les échanges et renforce les relations avec les agriculteurs. Au-delà du cœur de mission du SHR, les actions menées sur la Surface Agricole Utile des exploitants répondent à des objectifs agronomiques et économiques, propre à les rendre acteurs de la restauration de leur environnement, tout en améliorant la capacité de résilience de leur outil de travail. L'appui du SHR est ici particulièrement important pour l'implantation, le choix des espèces (en fonction des sols), la fourniture et la commande groupée en végétal local et l'aide technique à la plantation, réalisée en partenariat avec des établissements scolaires.

L'expérimentation PSE du Haut-Rhône est soutenue financièrement par l'Agence de l'eau et de CNR, ainsi que sur l'appui technique de de structures tels que la Chambre d'agriculture de l'Ain, l'ADABIO, la Mission Haie, l'association des Croqueurs de pommes, le Conservatoire Botanique National Alpin, (...).

Bilan 2022

25 exploitations

2 côtés du fleuve

Ain de Lavours à Groslée-St Benoît

Isère de Yenne à St Genix Les Villages

18 km de bandes enherbées

9 mares

31 ha de jachères dont

18 ha fleuries (3.58 ha par le CEN)

En tout ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été programmés pour les exploitations et l'animation du programme (financés respectivement à 100% et 80%).

Pour déclencher ses paiements, l'Agence de l'eau s'appuie sur 10 indicateurs, a mobiliser entre 2021 et 2025 : proportion d'Infrastructures Agro-Ecologiques (haies, mares, ...), de prairies permanentes et de couverture des sols, augmentation des rotations des cultures (pour casser le cycle des ravageurs), baisse des intrants chimiques (engrais et phytosanitaires).

Ile de Lucey

L'île du seuil à Lucey a vu une partie de ses habitats naturels envahit par la renouée du japon suite à l'abaissement de la ligne d'eau consécutive à l'aménagement hydroélectrique de Belley.

La restauration du site répond ainsi à deux enjeux : restaurer un milieu à enjeux biologiques forts en interface entre la berge et le fleuve (foret alluviale, lône), mais aussi limiter les dégâts des sangliers sur les cultures riveraines en facilitant leur décantonnement.

Ces objectifs biologiques, agricoles et cynégétiques (chasse) se sont concrétisés par un partenariat technique et financier en 2017 avec les agriculteurs locaux, la CNR et la fédération des chasseurs de Savoie, qui participent toutes deux au financement de l'opération avec l'Agence de l'eau et le SHR.

Ce partenariat a permis de réaliser le broyage mensuel des massifs de renouées, puis une implantation dense de boutures de divers saules, d'érables sycomores et de peupliers noirs du Haut-Rhône sur les 8600 m² contaminés.

En 2022, après 6 années de broyages manuels, les tiges de renouées ont fortement régressé, jusqu'à même disparaître de certains secteurs.

Ainsi, la densité de tige au m² est passée de 65 tiges à 0 sur la placette de suivi la plus contaminée.



Quelques tiges subsistent encore sur le site mais leur diamètre qui pouvait atteindre près de 4cm en 2017 à rapidement diminué pour atteindre quelques millimètres aujourd'hui. Les broyages mensuels sont également passés de 7 à 4 par an.

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès des scolaires

Initié en 2012, l'appel à projet destiné aux 76 établissements scolaires du territoire (écoles et collèges) est reconduit chaque année. En 2022, sa forme a évolué vers un catalogue consultable en ligne, qui réunit toutes les informations nécessaires pour réaliser une action de sensibilisation (règlement, fiches animations, ...).

Ce nouvel outil a pour objectif de faciliter l'accès à la diversité des animations disponibles, afin de permettre aux enseignants de concevoir des projets optimisés (paysages, usages, services rendus, faune/flore, inondations, ...) et via différentes approches : scientifiques, artistiques, ...). Dans la continuité d'une évolution des documents, nous avons remplacé la fiche projet permettant aux enseignants de faire leur demande par un formulaire en ligne.

La digitalisation des outils est indispensable pour une meilleure visibilité des actions menées par le SHR.

Intervention grand public dans le cadre de l'évènement RhônO Lac



En 2022, le Syndicat du Haut-Rhône a renouvelé sa participation à l'évènement RhônO Lac organisé par Chambéry Le Bourget Canoë Kayak (CLBCK). Pour cette 4ème édition qui a eu lieu les 10 et 11 septembre 2022, le SHR a apporté d'une part un soutien financier, et a encadré d'autre part une animation au fil de l'eau, entre Chanaz et Yenne afin de faire découvrir le fleuve et ses annexes fluviales en tant qu'écosystèmes riches et à préserver (rôle écologique, processus naturels, impact des aménagements, etc.). Sur les 197 participants à l'évènement, 41 s'étaient inscrits à l'animation Syndicat du Haut-Rhône.

Trois arrêts ont été proposés le long du parcours afin réunir l'ensemble du groupe et présenter les caractéristiques spécifiques de différents secteurs (lône Fournier, complexe « Sérans/ lône des Luisettes », lône de Lucey).

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Conférence « D'hier à demain, quelles visions pour le Rhône »

Le Syndicat du Haut-Rhône a organisé le 10 mars 2022 une soirée de conférence-débat consacrée à la restauration écologique du Rhône. Les objectifs de ce temps convivial étaient multiples : réunir les acteurs du fleuve (élus, professionnels, usagers), rappeler les enjeux de la restauration et les effets des actions déjà menées, présenter les avancées en termes de connaissances, les perspectives (tant d'un point de vue utilité sociale, engagement pour la protection des espaces naturels, que d'un point de vue biodiversité, fonctions des écosystèmes), discuter des contraintes et des opportunités.

L'invitation a été envoyée à 280 contacts environ ; et publiée sur les réseaux sociaux : la publication sur Facebook a touché plus de 1 000 personnes (dont 47 « clicks »). La publication LinkedIn a touché 565 personnes dont 16 « like » et 2 partages (Franck Pressiat - CNR et Cédric Le jeune - DGA environnement, transitions écologiques, cycles de l'eau et mobilités chez Communauté de communes des Balcons du Dauphiné). Cet évènement gratuit a réuni 79 personnes (sur 90 inscrits au préalable).

Les 3 experts du fleuve ont apporté des regards complémentaires aux enjeux de la réhabilitation écologique du Rhône. Le temps d'échange en fin de soirée a permis de recueillir les interrogations des uns et des autres ; ainsi que de nombreux commentaires en faveur de projets ambitieux pour le Rhône et ses riverains.

À l'issue de la soirée, le Syndicat a transmis les supports d'intervention à tous les participants, ainsi qu'un questionnaire de satisfaction auquel 18 personnes ont répondu. L'ensemble des répondants étaient « satisfaits » ou « très satisfaits » de la qualité des interventions et de la clarté des messages. Le ressenti général est le même pour le temps dédié aux échanges et la pertinence des réponses aux questions, seules 2 personnes ont donné une réponse neutre (« Ni satisfaisant, ni insatisfaisant »).

Enfin, les commentaires libres de cette enquête indiquent une très bonne impression générale de la soirée, notamment sur l'organisation et la convivialité.



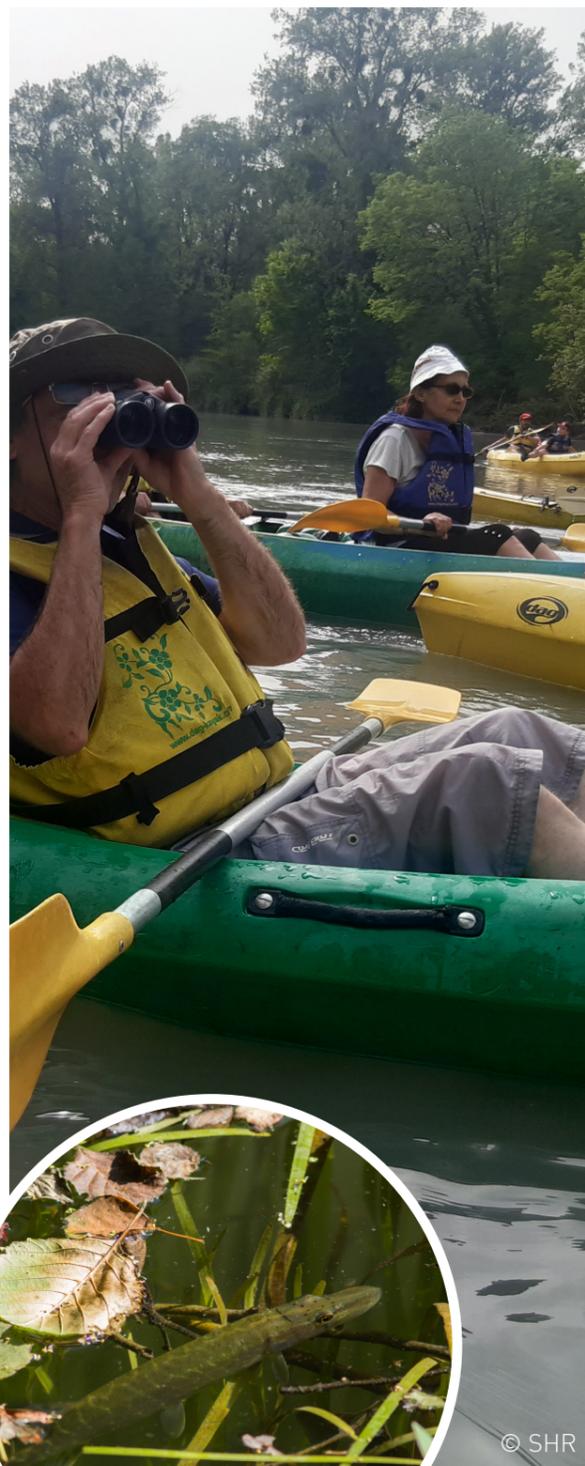
En été : sorties nature hebdomadaire en kayak/canoe

Permettre la découverte du patrimoine naturel de la Réserve naturelle nationale du Haut-Rhône est une des trois missions à réaliser en tant que gestionnaire. Le Syndicat du Haut-Rhône a identifié la difficulté de porter un discours pédagogique sur le sujet du fleuve sans pouvoir parcourir le Rhône. Les sentiers existants permettent surtout de parcourir les forêts et les zones humides.

L'été 2022 a donc été l'occasion d'institutionnaliser une pratique déjà testée depuis 3 ans : les sorties nature en kayak sur le secteur amont de la Réserve Naturelle. L'équipe municipale des Avenières a réalisé ce parcours de découverte, leur permettant également d'améliorer leur connaissance de ce patrimoine naturel remarquable.

En compagnie d'un guide kayak et d'un guide nature, les participants parcourent les lînes en bénéficiant lors de petites haltes d'informations sur le rôle d'une réserve naturelle, la découverte de la faune et la flore locales et l'histoire du site et du territoire. Un professionnel de la nature accompagnait ces sorties qui étaient également encadrées pour des raisons de sécurité par un moniteur titulaire d'un brevet d'Etat.

Le coût de la prestation de 3 h 00 est pour les participants de 18 € par personne, le Syndicat prenant à sa charge le reste de la prestation des loueurs de kayak et la totalité des prestations des guides nature.



Bilan

13 sorties organisées

Sorties hebdomadaire

150 personnes

Création et installation des supports de sensibilisation à l'Étang bleu

Conséquence d'une gestion intensive de la pêche depuis plusieurs décennies, les eaux et les berges de l'étang bleu à Vions ont vu leur qualité se dégrader progressivement, entraînant une perte massive de leur biodiversité jusqu'au projet de restauration globale de la guinguette et de ses abords.

Suite aux travaux de restauration des berges réalisés entre 2017 et 2020, la qualité de l'eau a été améliorée. En 2022, des panneaux de sensibilisation et d'information ont été installés en périphérie du plan d'eau. Ces supports valorisent les travaux de restauration écologique du site réalisée par le SHR, en parallèle des travaux de restauration de la guinguette portés par la commune de Vions



et Grand Lac, dans un souci de restauration global du site et de partage des usages.

Au total, quatre panneaux pédagogiques ont pour thématique l'étang bleu (les origines, les berges, la faune et la flore) et quatre panneaux supplémentaires informent sur l'environnement et la réglementation liée au site (le paysage, la baignage, la pêche et les travaux de restauration).

Sortie mare : sensibiliser le grand public



Au printemps, afin de sensibiliser les riverains des enjeux et de l'intérêt écologique des mares (biodiversité, stockage du carbone, réserve d'eau, auxiliaires des cultures, ...), une journée terrain décomposée en deux animations a été proposée sur une exploitation agricole du territoire.

L'objectif était d'apprendre au public à faire leur propre mare chez eux et de leur transmettre les connaissances acquises par le SHR sur les mares. Des actions qui permettent de limiter leur disparition. Cette approche novatrice a été très appréciée, les deux animations étaient complètes. Une fiche technique a également été réalisée et transmise à tous les participants.

34 participants

17 projets de mares (une école et un collègue)

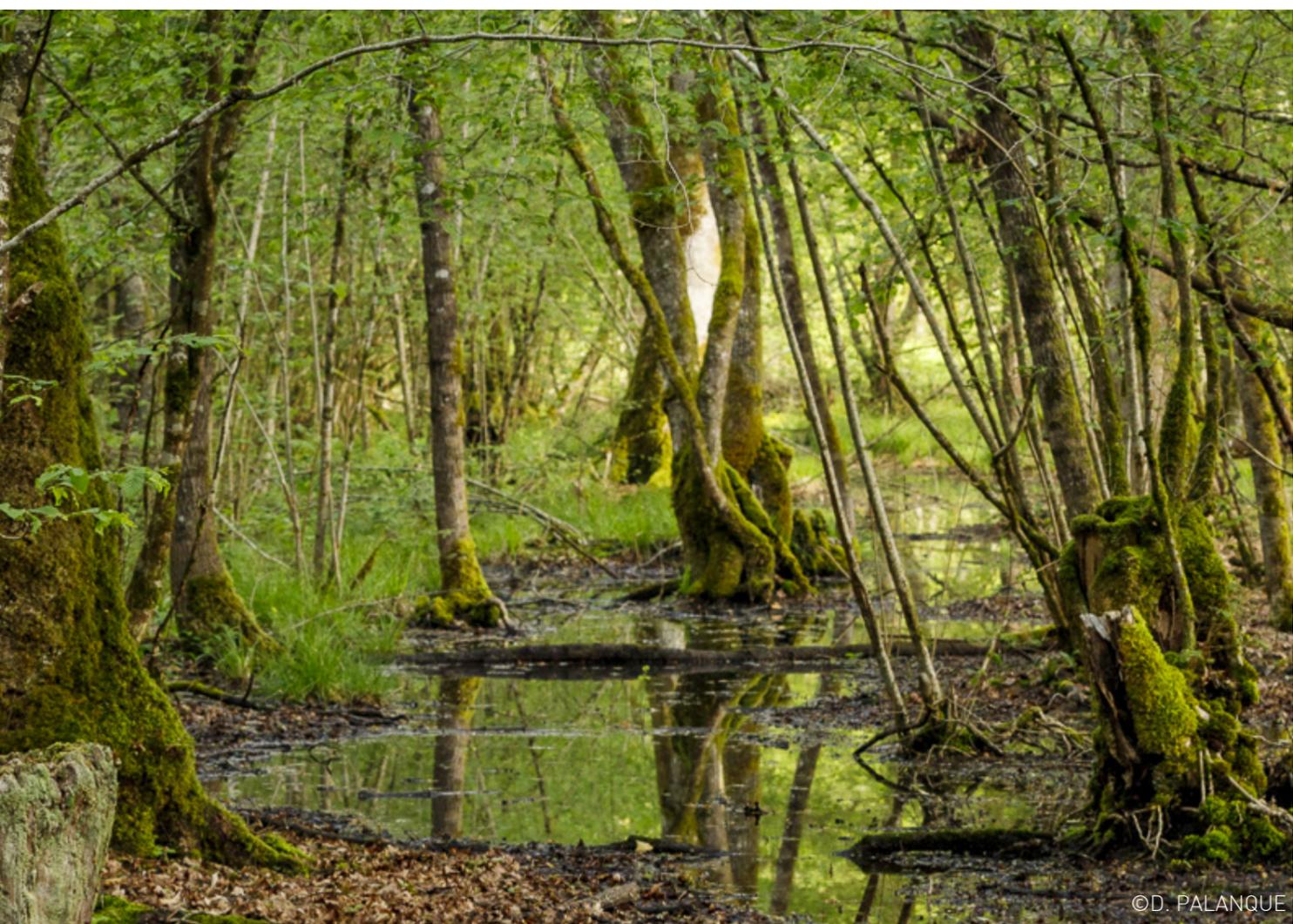
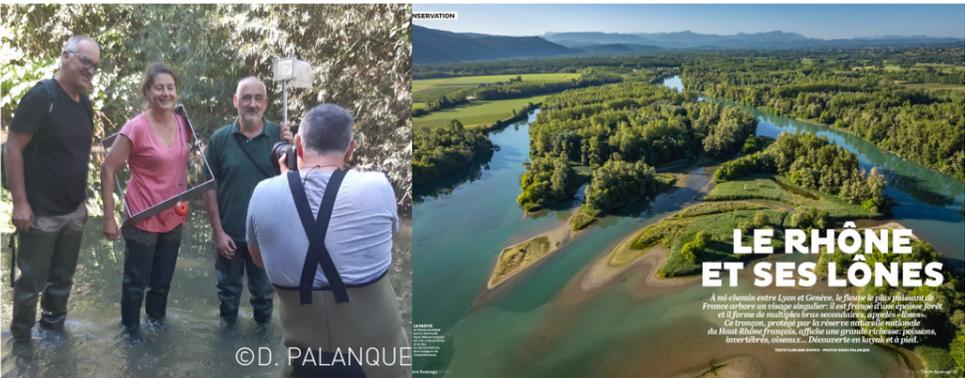
SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Article terre sauvage et prestation photographique avec Denis Palanque

La Réserve Naturelle et le suivi scientifique des lûnes a fait l'objet d'un bel article dans le magazine des Terres Sauvages. Nous avons accueilli à plusieurs reprises le journaliste du magazine et le photographe Denis Palanque avec qui nous travaillons régulièrement.

Parution : Septembre 2022



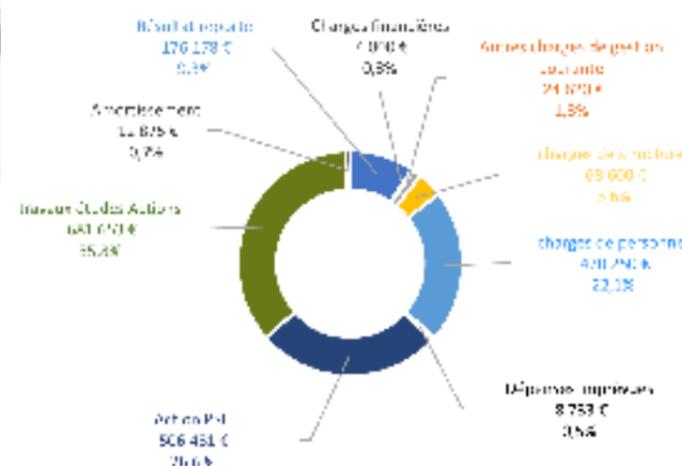
BILAN FINANCIER



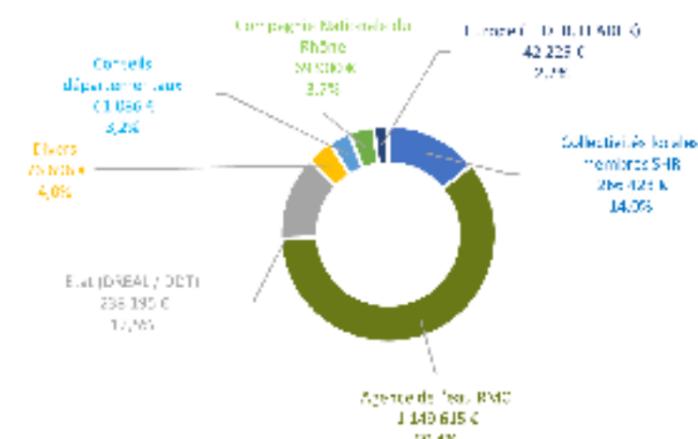
BILAN FINANCIER

2022

Dépenses fonctionnement

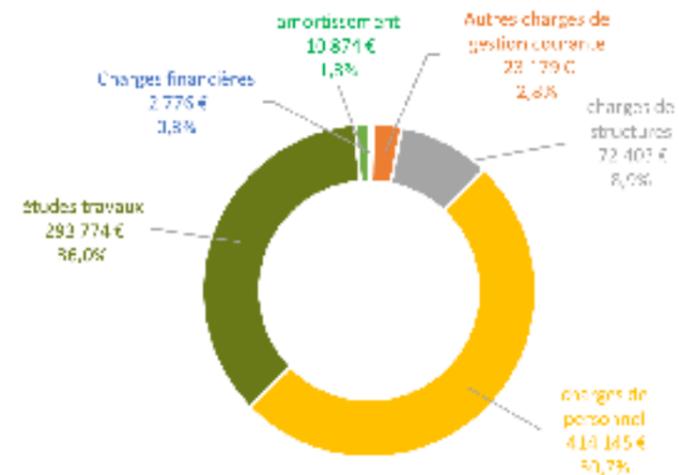


Recettes fonctionnement

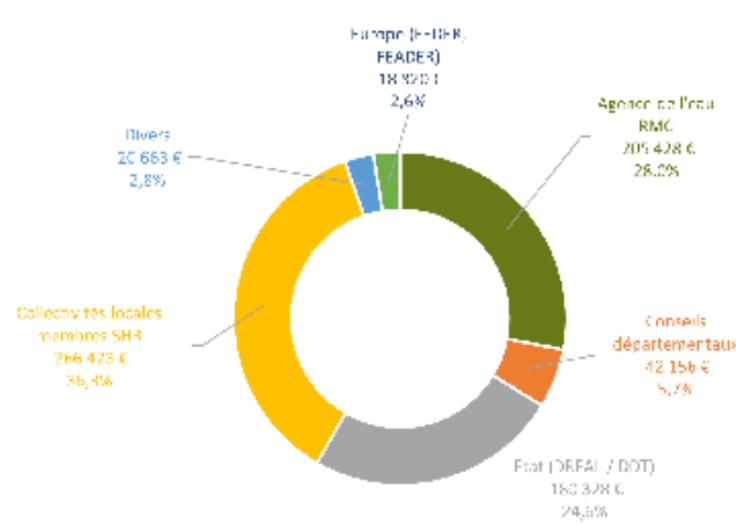


2021

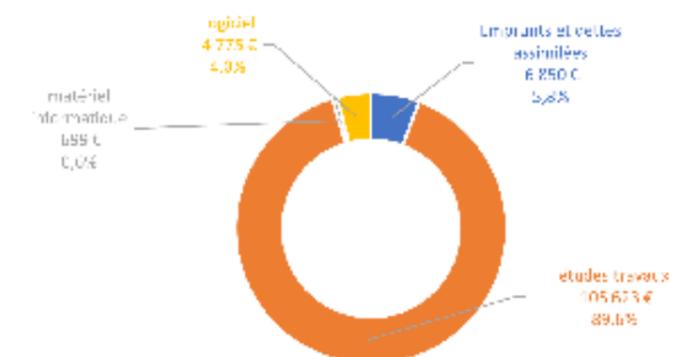
Dépenses fonctionnement



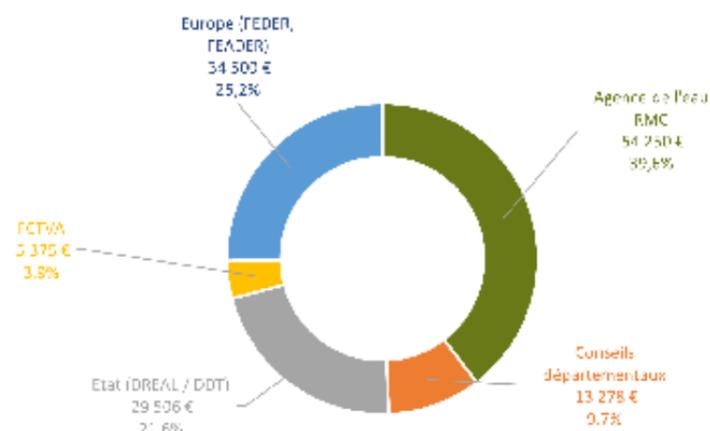
Recettes fonctionnement



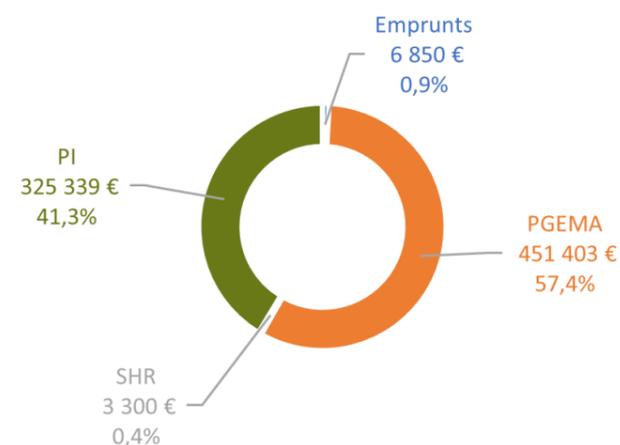
Dépenses investissement



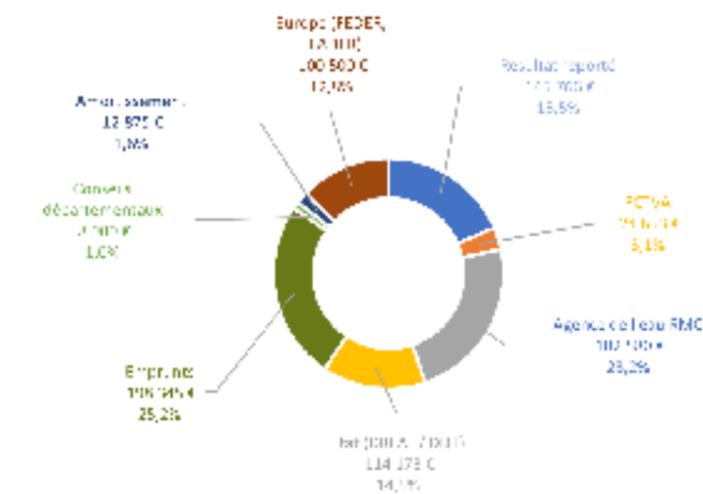
Recettes investissement



Dépenses investissement



Recettes investissement





SYNDICAT DU HAUT-RHÔNE

Pour le fleuve et ses riverains

Syndicat du Haut-Rhône
ZAC des Fontanettes
73170 Yenne
04 79 36 78 92